

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE ORDINAIRE
Du MERCREDI 23 MAI 2012
A 19 h 30**

Présents :

LOYEZ Philippe	Jean-Luc RAGO
DESOIGNIES Patrick	MAGERIN Isabelle
LOUIS Bruno	CAPIEZ Frédéric
OUENNOURE Jean Jacques	
Jean-Louis PAYEN	
LEGROS Marie Reine	
LHEUREUX Valérie	

Procurations:

Laurent CRETZAZ donne pouvoir à OUENNOURE Jean Jacques
Nadia LAURENS donne pouvoir à LOYEZ Philippe

Absents:

HARBONNIER Peggy	MARTEEL Philippe
VILLOTEAU Joël	

ORDRE DU JOUR

- **CLIC de la Vallée du Haut Escaut**
- **Contrat de prêt (Crédit Agricole)**
- **Taxes d'urbanisme**
- **Subvention ADAPT**
- **Passerelle**
- **Escaut (projet Leader)**
- **Dossier Casemates**
- **Dossier AJR**
- **PLU**
- **Canal de St Quentin**
- **Eoliennes**
- **Première fleur**
- **Travaux Divers**
- **Manifestations à venir**
- **Remplacement CAE**
- **Sécurité Ecole**
- **Cantine scolaire**
- **Questions diverses**

Les débats et décisions

➤ **Approbation du PV de la réunion précédente**

Lecture faite le PV 4 avril 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➤ **CLIC de la Vallée du Haut Escaut**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion au C.L.I.C de la Vallée du Haut-Escaut pour l'année 2012.

Le montant de l'adhésion est :

Nombre d'habitants (763) x 0.25 Euros par habitant = 190.75 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte l'adhésion au C.L.I.C de la Vallée du Haut-Escaut pour l'année 2012

➤ **Contrat de prêt (Crédit Agricole)**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- De demander aux Crédit Agricole aux conditions de taux de l'institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat de prêt, l'attribution d'un prêt de 250 000 € destiné à financer les investissements communaux aux taux de 5.30 % sur 15 ans le remboursement s'effectuera sur une durée de 180 mois, avec une périodicité trimestrielle, à compter de 2012.
- Confère à Monsieur le Maire, l'autorisation de signer le contrat pour la réalisation du contrat de prêt et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.
- La dépense sera prévue au budget 2012 Article 3
- La trésorerie de la commune sera donc d'environ de 200 000 €

Donc à venir

- Subvention (zone 30) de 20 000€, Conseil Général et divers 8000 €, CAF 20 000 €, vente terrains 117 000 €

➤ **Taxes d'urbanisme**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article 118 de la loi de Finances pour 1990 (n°89-935 du 29.12.1989) les services de l'Etat sont chargés de recouvrer les taxes d'urbanisme prévues au CGI et au code de l'urbanisme.

Dans l'affaire du permis de construire n°PC43810C0006, la taxation initiale ayant été réduite, un trop versé a été constaté au bénéfice du redevable qui a été remboursé par le Trésor. De ce fait notre collectivité se trouve devoir restituer à l'Etat, qui en a fait l'avance, la somme de 133 euros.

Après délibération :

- Le conseil accepte à l'unanimité de restituer à l'Etat la somme de 133 euros.

➤ **Subvention ADAPT**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'ADAPT de CAMBRAI souhaite proposer à 7 jeunes en situation d'handicap, un transfert à Berck Plage du mardi 5 juin 2012 au mercredi 6 juin 2012, à l'occasion de l'Handuro.

Ce projet représente un coût de 377 €, c'est pourquoi l'ADAPT de CAMBRAI nous sollicite pour un enfant habitant de la commune afin de s'associer à un éventuel financement.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 40 €

Afin de permettre à cet enfant en situation d'handicap de partir du 5 juin 2012 au mercredi 6 juin 2012, à l'occasion de l'Handuro à Berck Plage.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le versement d'une subvention d'un montant de 40 € à l'ADAPT de CAMBRAI

- **Passerelle**
- **Escaut (projet Leader)**

Dossier en cours

4 Chemins possibles pour subvention et montage des dossiers
(Les fonds LEADER sont des fonds européen.)

- **Dossier Casemates**
Tourisme de Mémoire

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'à l'approche des célébrations commémoratives de la grande guerre de 1914 – 18 donc en 2014 et aussi de celle de la bataille de Cambrai en 1917, une réflexion est engagée au sein de la communauté d'Agglomération de Cambrai sur la valorisation du tourisme de mémoire du territoire.

De plus la proximité avec un élément central de commémoration le tank de Flesquières, place la commune de Noyelles dans une position privilégiée dans la mesure où elle possède des atouts certains, à savoir 3 blockhaus et 14 casemates. (Pour mémoire il n'existe pas, de tels casemates de 1914-18 aux alentours, les autres étant du côté de Verdun).

Un premier état des lieux et un avant projet a été dressé avec l'aide « d'historiens locaux » une deuxième étape va être franchie dans les prochains jours avec la venue de Madame Damien de Lille qui s'est investie dans le recensement, l'histoire des traces laissées par 1914-18 dans la région. (Entre autres bien sûr) et qui pourrait nous aider à faire classer les casemates de Noyelles au patrimoine de l'UNESCO.

Des travaux de dégagements de certaines casemates, de nettoyage et de mise en valeur sont donc envisagés.

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander toutes subventions afin de pouvoir mettre en valeur les casemates.

- **Dossier AJR**

Le local actuel est vétuste voire insalubre Il est d'ailleurs trop ancien et exigü.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux de création de locaux d'accueil et de rencontre pour l'Association Jeunesse Rurale.

Il soumet à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par André Beaucamp, Architecte, en vue de l'octroi de subventions susceptibles d'être allouées à la Commune de Noyelles-Sur-Escaut.

Le plan est commenté par L Bruno .

Les remarques importantes sont :

L'ancien local serait rasé – Les trottoirs seraient élargis- le local sera reculé de la rue - il donnera en partie sur l'Escaut – L'emprunt sera compensé par un loyer - Le but est d'avoir 80% de subvention - Le canoë kayak partirait de ce local – Une bande de terrain serait racheté à M Fené

Début des travaux en 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à l'unanimité la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
 - APPROUVE l'avant-projet dressé par André Beaucamp, Architecte, dont le montant s'élève à la somme de SIX CENT CINQUANTE MIL TROIS CENT VINGT EUROS (650 320.00 € hors taxes) ;
 - SOLLICITE l'attribution de subventions aux différents partenaires :
- L'Etat pour 69 000 € Communauté d'Agglomération de Cambrai, Caisse d'allocation Familiale 220 000 €, le Conseil Général, le Conseil Régional, Fonds Parlementaire, dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

➤ **PLU**

Le dossier PLU avance :

- Les comptes rendus sont envoyés à chaque membre par mail
- Une demande de réservation de 2 Ha a été faite à la CAC et au Scot du Cambrésis
- 15 maisons sont en vente dans le village
- Maison médicale possible ?
- Une 4ème classe s'avérera vite indispensable
- Appropriation des chemins le long de l'Escaut

➤ **Canal de St Quentin**

L'étude par le département pour élargir et refaire le pont du canal en 2013 est en cours.

Ils profiteront pour rélargir le pont de l'Escaut

➤ **Eoliennes**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une étude avait été commandée par les communes de Cantaing-Sur-Escaut, Ribecourt la Tour et Noyelles sur Escaut afin de déterminer des zones d'implantations d'éoliennes.

Le cabinet d'étude a déterminé, compte-tenu des contraintes liées à la construction d'éoliennes (notamment quant aux distances minimum légale).

Trois zones d'implantation possible :

- Deux zones sont sur le territoire de Ribecourt la Tour et ne concerne donc pas Noyelles sur Escaut.
- La troisième zone, ce situe à cheval sur le territoire de Cantaing sur Escaut et Noyelles sur Escaut.

Il appartient donc au deux Conseil de se prononcer ou pas pour classer la zone en ZDE (zone de développement éolien).

Monsieur le Maire précise que la répartition du nombre d'éoliennes dans cette zone pourrait être de quatre pour Cantaing sur Escaut, une pour Noyelles sur Escaut ou trois pour Cantaing sur Escaut, deux pour Noyelles (il existe une obligation que le champ doit contenir 5 éoliennes pour qu'EDF rachète obligatoirement l'électricité produite).

Enfin il informe le conseil que la zone ce situe entre l'autoroute A26 et les chemins de la décharge et les chemin de Flesquières, la commune de Flesquières a autorisée une telle zone juste derrière l'A26 pour 8 éoliennes.

Après échange entre les membres du Conseil le vote donne le résultat suivant :

- 2 voix contre
- 2 abstentions
- 8 pour

Le conseil donne donc son aval pour classer la zone en ZDE.

➤ **Première fleur**

54 000 fleurs de la communauté « aggro

Leriché à Ribecourt fera les jardinières

Buissart sera aussi parti prenante

15 000 au total seront plantés

Une chasse est faite aux dépôts sauvages

Le vannage sera nettoyé

Après 23 ans de candidature, Noyelles sera-t-il primé

➤ **Travaux Divers**

La salle de judo sera faite durant les vacances de juillet plafond et murs gypse et sono

ECOLE :Le bureau de la directrice est fini

4 toilettes seront refaites

La cours sera fleurie

Le panneau à l'entrée du village sera mis le long du canal

Le permis de lotir rue de Cantaing modificatif a été reçu le 22 mai ; 8 maisons seront construites sur les 9 parcelles. Les travaux vont donc débuter très prochainement
Demande a été faite pour faire une piste cyclable de Marcoing à Cantainget Proville

➤ **Manifestations à venir**

La fête Noyelloise le 23 juin à savoir :

- Contact de Jacques par Isabelle M : Ok pour camion frigo
- 9.50 € en prix d'achat
- servis sur assiette Pain compris 4 mignardises fromage
- Apéro : Ricard + Whisky + Muscat + Kir pétillant → 1 offert les autres payant
- et boisson vendue (carafes ??)
- Musique brésilienne 1800 € → trop chère
- Orchestre Frédéric BASILE → 1 000 €
- The Price : apéro +bière 1.50 € - vin ...à calculer - menu à 10 € enfant inf à 12 ans 5 € et eau 1 €
- Prévoir coca ...
- Inviter Pierre PAVY – Quelques personnalités de Proville - Présidents associations-

Voir calendrier dans le bulletin municipal pour les festivités du 14 juillet

➤ **Remplacement CAE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que 3 contrats CAE vont prendre fin en juin et juillet :

- Mme BOCQUET Bernadette termine son contrat CAE le 30 juin 2012
- Mle DA MOTA Nancy termine son contrat CAE le 12 aout 2012
- Mle HAMANN Adeline termine son contrat CAE le 31 juillet 2012

Il y a donc lieu de recruter 3 personnes éligibles au contrat CAE

Le conseil municipal à l'unanimité

- donne son accord pour le renouvellement des 3 contrats CAE (Contrat d'accompagnement à l'emploi)
- autorise à signer les conventions avec Pôle emploi ou la mission local

➤ **Sécurité Ecole**

Le midi : Didier et Pascal encadrent en plus le transfert des enfants du midi

Le soir un garçon accompagnera également

Des barrières sont mises en haut et en bas

Les enfants restent en maternelle tant qu'ils ne sont pas pris en charge

La fin de la garderie pourrait être faite dans la cours au lieu et place de la salle des fêtes...par beau temps

➤ **Cantine scolaire**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le prix demandé pour un repas à la cantine scolaire de Noyelles comprend 2 choses, d'un coté la fourniture du repas et de l'autre les frais de personnel afférent au service et à l'animation.

Une estimation compte tenu des charges et salaires montre que le coût de revient des frais de personnel s'élève à 10% du prix du repas.

La ventilation du coût du repas actuellement de 3.30 € s'établit donc ainsi :

- 2.97 € en coût matière
- 0.33 € en animation soit 10 % du prix de la cantine

➤ **Questions diverses**

Informatique des écoles :

Diagnostic sur l'informatique de l'école : Mme Gerbandier est favorable pour un TBI (tableau Blanc Informatique)

La commune achèterait le TBI pour une classe dans l'immédiat...(récup de la TVA par la même occasion)
entre 3 500 et 4 000

Le conseil donne son accord pour l'acquisition d'un TBI voir subvention Conseiller Général et Education Nationale

Effectif scolaire pour septembre 2012

Pour l'instant on compte 74 enfants pour la rentrée (l'ouverture de classe est obligatoire après 82 élèves)

Classe de neige 2013

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'organiser une classe de neige qui se déroulera en Haute Savoie à La Feclaz pour les enfants du CE2, CM1, CM2 de l'Ecole primaire de Noyelles-Sur-Escaut du 11 février au 16 février 2012, le coût de ce voyage s'élève à 12000 €.

Cette somme comprend pour 23 enfants et 4 accompagnants :

- L'hébergement
- Le transport
- Les frais de dossier
- La restauration

Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents.

Devis d'une laveuse sol

Un devis est fait pour acquérir une laveuse sol pour la salle des fêtes cout approximatif de 3 à 4 000 €